



FICHE SIGNALÉTIQUE

TITRANT DURETÉ, 1ML=1MG CACO3

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance	TITRANT DURETÉ, 1ML=1MG CACO3
Version n°	1.0
Date de la révision	17/02/2014
No CAS	Mélange
Application du produit	Réactif.

Identification de la société/entreprise

GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone en cas d'urgence

(800) 877-1940

2. Identification des risques

Description générale des risques Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer irritation modérée des yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Effets potentiels sur la santé

Yeux	Peut causer irritation modérée des yeux.
Peau	Voie principale d'exposition Peut causer une faible irritation de la peau.
Inhalation	Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.
Ingestion	Peut causer une faible irritation gastro-intestinale.
Organes cibles	Aucune preuve d'effets chroniques latents.
Signes et symptômes	Peut causer irritation des yeux, de la peau et/ou des voies respiratoires.
Conditions médicales aggravées par exposition	Aucuns connus.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

Remarques sur la composition Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Maintenir les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

Ingestion	Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.
Avis aux médecins	Aucune instruction spéciale.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Le dioxyde de carbone, produits chimiques secs, de la mousse, de l'eau vaporisée (brouillard).

Équipement/directives de lutte contre les incendies Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Donnée inconnue.

Sensibilité aux chocs Donnée inconnue.

Produits de combustion dangereux oxydes de carbone, d'azote et de soufre

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS.

Méthodes de nettoyage Ventilate area, use specified protective equipment. Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention Manipulation normale pour un produit chimique.

Entreposage Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôle ingénieur Assurer une ventilation efficace.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage lunettes hermétiques.

Protection respiratoire A RESPIRATORY PROTECTION PROGRAM THAT MEETS OSHA'S 29 CFR 1910.134 AND ANSI Z88.2 REQUIREMENTS MUST BE FOLLOWED WHENEVER WORKPLACE CONDITIONS WARRANT A RESPIRATOR'S USE. Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence

État physique Liquide

Couleur Colorless

Odeur None

Seuil de perception de l'odeur Donnée inconnue.

pH (produit concentré) 10.3

Pression de vapeur Donnée inconnue.

Densité de vapeur (Air = 1)

Point d'ébullition Donnée inconnue.

Point de fusion/point de congélation Donnée inconnue.

Solubilité (eau) Donnée inconnue.

Densité (70°F, 21°C) 1

Point d'éclair > 200 °F (> 93 °C) SETA(CC)

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume Donnée inconnue.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammation	Donnée inconnue.
Taux d'évaporation	< 1 (Éther = 1)
Viscosité et température	70 °F (21 °C)

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'entreposage.
Conditions à éviter	Donnée inconnue.
Matières incompatibles	Éviter le contact avec les oxydants
Produits de décomposition dangereux	Donnée inconnue.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
TITRANT DURETÉ, 1ML=1MG CaCO3 (CAS Mélange)		
<i>Aiguë</i>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, (Estimated value)
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, (Estimated value)

12. Données écologiques

Écotoxicité Aucune donnée d'écotoxicité notée pour cet (ces) ingrédient(s).

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination.

14. Informations relatives au transport

TDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

DOT

Not regulated as a dangerous good.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Situation SIMDUT Non contrôlé

Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

List of abbreviations

Donnée inconnue.

Classification HMIS®

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Danger physique: 0
Protection individuelle: B

Classements NFPA

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Instabilité: 0
Risques particuliers: NONE

**Cette fiche technique signalétique
comporte des modifications par
rapport à la version précédente
dans la (les) section(s) :**

Identification du produit et de l'entreprise : États physiques
Données réglementaires: États-Unis

Préparée par

Cette fiche signalétique a été préparée par GE Water & Process Technologies Département de la réglementation (1-215-355-3300)